



Convocation à l'Assemblée Générale du 15 août 2020 au Tennis Club Echallens à 17h00

Cher(s) membre(s),

Nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra au Tennis Club Echallens le **samedi 15 août 2020, à 17h00**.

Pour des raisons d'organisation en fonction des mesures sanitaires et de la traçabilité liées au COVID-19, l'inscription à l'AG est obligatoire. Merci de vous inscrire à l'AG et au repas qui suit en précisant bien les deux présences, ceci impérativement avant le 31 juillet 2020 à l'adresse email suivante : andre.lemarchand@tcechallens.ch

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019, les comptes ainsi que les statuts actuels peuvent être visualisés et téléchargés sur notre site internet.

Toute personne intéressée à poser candidature pour un poste au sein du Comité, doit s'annoncer 7 jours avant l'Assemblée Générale auprès de Jean-Claude Béguin. Ceci est également valable pour les thèmes à débattre.

Espérant vivement votre présence et au plaisir de vous rencontrer à cette traditionnelle réunion, nous vous adressons, nos sportives salutations.

=> Ordre du jour =>

Voici l'ordre du jour de cette assemblée :

1. Accueil et bienvenue du président
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Désignation des scrutateurs
4. Présences et membres excusés
5. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
6. Relations avec la Commune
7. Comptes 2019 et rapport de la trésorière
8. Perspectives 2020, présentation du budget et approbation du budget
9. Rapport des vérificateurs des comptes 2019
10. Cotisation 2020 et finance d'entrée 2020
11. Approbation des comptes 2019
12. Tirage au sort de 5 parts sociales
13. Rapport du Président
14. Rapport du comité et décharge
15. Rapport de la Commission technique et décharge
16. Election du comité
17. Election des membres de la commission technique
18. Election des vérificateurs des comptes
19. Information sur l'école de tennis juniors
20. Suite du projet de rénovation du Club-House et du restaurant
21. Divers et propositions individuelles

Le Comité

Echallens, le 13 juillet 2020